

Mise à jour n° 180 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2024 12 15

29<sup>e</sup> mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

### Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Couverture et languette Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Modification et information Dos de couverture	Juin 2023	Couverture et languette Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Modification et information Dos de couverture	Juin 2024

### Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i et ii	2018 12 15	i et ii	2024 12 15	Actualisation de la table des matières.  Sections 2 « Références » et 4 « Classification des sols selon leur granularité et leurs limites de consistance » : retrait de la référence à la norme CAN/BNQ 2501-090 « Sols – Détermination de la limite de liquidité à l'aide de l'appareil de Casagrande et de la limite de plasticité ».
	Norme 1101 1 à 4	2018 12 15	Norme 1101 1 à 4	2024 12 15	
3	i à iii	2023 12 15	i à iii	2024 12 15	Actualisation de la table des matières.  Tableau 3101-1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>pour le béton de type V-P : modification du rapport eau/liant maximal de 0,45 à 0,42, de la teneur en air de 5-8 à 6-9, de l'affaissement +/-30 de 150 à 170 et ajout de l'essai d'écaillage;</li> <li>retrait du liant MH dans les types de liants.</li> </ul> Tableau 3101-2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>retrait de la note 3 précisant « La résistance à la compression minimale à 48 heures doit être de 10 MPa. »;</li> <li>pour les bétons de type type VIII et IX : modification de la teneur en air de 5-8 à 6-9.</li> </ul> Section 4.2.5 « Caractéristiques du béton » : reformulation du texte pour clarifier les critères requis pour qu'un béton de type V, V-S ou V-P puisse servir à valider une formule de mélange d'un béton d'un autre type pour l'essai de perméabilité aux ions chlorure.  Section 4.4 « Fabrication du béton » : retrait de la mention « au chantier » dans l'introduction conduisant vers le tableau 3101-7.  Tableau 3101-7 : ajout de la note 3 précisant « La température du béton utilisée pour la fabrication des dalles préfabriquées ne doit pas dépasser les 25 °C. » et réorganisation des notes du tableau.
	Norme 3101 1 à 18	2023 12 15	Norme 3101 1 à 17	2024 12 15	



Mise à jour n° 180 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2024 12 15

29<sup>e</sup> mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	Norme 3105 1 à 4	2023 12 15	Norme 3105 1 à 4	2024 12 15	<p>Section 3 « Définitions » : mise à jour des numéros d'articles pour s'harmoniser avec la norme CSA A23.1-24 « Béton : constituants et exécution des travaux ».</p> <p>Tableau 3105-1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise à jour des numéros d'articles pour s'harmoniser avec la norme CSA A23.1-24;</li> <li>• ajout d'une longueur maximale de fibre pour le BFUP de type B-I et d'une exigence de retrait pour limiter la fissuration;</li> <li>• modification de la teneur en ions chlorure hydrosolubles par rapport à la masse de liant de 0,06 % à 0,15 %.</li> </ul> <p>Section 5 « Fabrication et entreposage du pré-mélange et des autres constituants du BFUP » : mise à jour des numéros d'articles pour s'harmoniser avec la norme CSA A23.1-24.</p> <p>Section 6 « Liste des documents » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise à jour des numéros d'articles pour s'harmoniser avec la norme CSA A23.1-24;</li> <li>• modification des termes « de l'usine de fabrication du pré-mélange » par « du fournisseur de BFUP »;</li> <li>• retrait des puces indiquant : « un rapport d'un laboratoire enregistré établissant la teneur en ions chlorure du BFUP, évaluée conformément au tableau 3105-1 » et « les fiches techniques des adjuvants utilisés, y compris leur nom de produit ».</li> </ul>
	Norme 3701 1 de 1	2023 12 15	Norme 3701 1 et 2	2024 12 15	Section 2 « Références », 3 « Définitions » et 4 « Caractéristiques requises » : ajout des informations qui était inscrites à la norme 3702.
	Norme 3702 1 de 1	2018 12 15	Norme 3702 1 de 1	2024 12 15	Le contenu de cette norme a été transféré dans la norme 3701 « Membrane d'étanchéité » du présent tome.
	—	—	Norme 3703 1 à 4	2024 12 15	Ajout d'une nouvelle norme : « Système liquide polymérique ».
4	i à iii	2023 12 15	i à iii	2024 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 4101 1 à 8	2023 12 15	Norme 4101 1 à 8	2024 12 15	<p>Section 2 « Références » : ajout de la norme ASTM D2042.</p> <p>Tableau 4101-1 : ajout d'une exigence de solubilité dans le trichloroéthylène ou le toluène, ajout d'une décimale à l'exigence de température basse (<math>T_b</math>), ajustement de la numérotation des notes au bas du tableau, ajout d'une note pour indiquer le solvant à utiliser sur l'attestation de conformité (trichloroéthylène ou toluène).</p>

Mise à jour n° 180 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2024 12 15

29<sup>e</sup> mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	Norme 4202 1 à 20	2023 12 15	Norme 4202 1 à 20	2024 12 15	<p>Section 4 « Classification » : remplacement du terme « antifissure » pour « antifatigue ».</p> <p>Tableau 4202-1 : remplacement du terme « antifissure » pour « antifatigue ».</p> <p>Section 5.2.5.1 « Granulats bitumineux récupérés (GBR) » : pluriel lorsqu'il est question du terme GBR, ajout d'un paragraphe qui précise que les enregistrements des centrales d'enrobage doivent démontrer que la proportion moyenne des GBR incorporés dans un lot d'enrobé respecte le pourcentage établi en formulation, précision des écarts permis.</p> <p>Section 5.2.10 « Compilation en continu des résultats de production de GBR » : ajout de précisions sur les GBR.</p> <p>Section 5.3.1 « Plan qualité » : ajout de précisions sur l'attestation délivrée par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et ajout de précisions sur le système de collecte qui doit être conforme aux exigences de la méthode LC 26-005 « Échantillonnage ».</p> <p>Section 5.3.4.1 « Information à fournir » : ajout du titre de la méthode d'essai LC 26-004 « Formulation des enrobés à l'aide de la presse à cisaillement giratoire selon la méthode du Laboratoire des chaussées », ajout du pourcentage de bitume d'ajout et retrait de l'ancienne notion de pourcentage de bitume initial qui permettait un ajustement du pourcentage de bitume de la formule théorique selon les vides PCG.</p> <p>Tableau 4202-6 : retrait du tableau 4202-6a, renumérotation du tableau et ajout au tableau 4202-6 la classe de bitume 64U-28.</p> <p>Section 5.3.5.1 « Fréquence d'échantillonnage et cadence initiale d'essai » : retrait des exigences concernant les résultats de contrôle à la presse à cisaillement giratoire (PCG).</p> <p>Section 5.3.5.2 « Réévaluation de la cadence d'essai » : remplacement du mot « tranche » par « quantité ».</p>
	—	—	Norme 4203 1 à 11	2024 12 15	Ajout d'une nouvelle norme : « Centrale d'enrobage ».
10	i à iii	2023 12 15	i à iii	2024 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 10204 1 à 7	2023 12 15	Norme 10204 1 à 7	2024 12 15	Tableau 10204-1 : ajustement des informations dans le tableau 10204-1 en lien avec le retrait de l'ancienne section 4.1 « Détermination de la résistance à la formation de peaux ».

Mise à jour n° 180 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2024 12 15

**29<sup>e</sup> mise à jour du Tome VII – Matériaux**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
10	Norme 10205 1 à 8	2023 12 15	Norme 10205 1 à 8	2024 12 15	Tableau 10205-1 : ajustement des informations dans le tableau 10205-1 en lien avec le retrait de l'ancienne section 4.1 « Détermination de la résistance à la formation de peaux ».
13	i et ii Norme 13101 1 et 2	2021 12 15	i et ii Norme 13101 1 et 2	2024 12 15	Actualisation de la table des matières.  Tableau 13101-1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>ajout de la note 2 à la ligne « Renforcement de l'infrastructure de chaussées non revêtues ou sur sols de faible résistance lors de la construction »;</li> <li>modification de la note 2 pour inclure tous les renforcements.</li> </ul>
14	i et ii Norme 14201 1 de 1	2021 12 15 2009 12 15	i et ii Norme 14201 1 de 1	2024 12 15 2024 12 15	Actualisation de la table des matières.  Titre de la norme, sections 1 « Objet » et 3 « Caractéristiques requises » : retrait du terme « scié »; modification du terme « granite » pour « granit ».